



ATHLETIQUE CLUB DE SALAZIE

A.C. SALAZIE

zeop

Au cœur de l'île, rayonné!
COMMUNE
SALAZIE

ACS
GRAND
SUD
ATHLETISME

La Salazienne
11ÈME ÉDITION
18 MAI 2023 LE JOUR DE L'ASCENSION

INFORMATIONS / INSCRIPTIONS
SPORTPRO.RE

NOUVEAU

MINI SALAZIENNE
24 KM - 1200 D+

SALAZIENNE
35 KM - 2300 D+

MEGA SALAZIENNE
53KM - 3400 D+

QUALIFICATIF GRAND RAID

AJL
DES LOISIRS POUR TOUS





ATHLETIQUE CLUB DE SALAZIE

Détail des parcours : LA SALAZIENNE, la mini et la Méga

kilométrages	Descriptif
PK0 à PK 2 (MEGA) PR 0 au PR 5	<p>BOUCHE DE 2 KM CHEMIN DAMOUR en passant par route roche a jacquot puis prendre chemin damour à gauche après 500m POUR LA MEGA SALAZIENNE</p> <p>*Départ au terrain de l'école primaire de Grand Ilet</p> <ul style="list-style-type: none">- direction camp pierrot par la Rd 52 à 600 mètres du départ- prendre à gauche chemin camp pierrot (route en béton)- au Pk1.5 prendre à droite côté d'un élevage tout de suite à 30m le chemin en terre jusqu'à la route puis a gauche, prendre le sentier direction hell bourg (passage à gué) a la fin du sentier du bélier vous êtes sur la piste forestière .MONTER direction hell bourg. Ensuite deux passages à gué juste avant grand sable.- à grand sable vous êtes au Pk 5.5 pk 8 pour la Méga <p>RAVITAILLEMNT TYPE . MARATHON EAU, COCA FRUITS SEC , GATEAU SUCRE/SALE</p>
PR5 au PR11 PK 7 à 13 Méga	<p>*Suivre le GR1 jusqu'à l'Ilet d'affourches PK7.7</p> <ul style="list-style-type: none">- en sortant du sentier prendre à droite (piste large) direction Piton d'Anchaing- à la barrière prendre à droite- direction piton d'Anchaing- passerelle- parking- PK11 pour la mini et salazienne et pk 13 pour la Méga. <p>RAVITAILLEMNT TYPE . MARATHON EAU, COCA FRUITS SEC , GATEAU SUCRE/SALE</p>
Pk 13 au pk 33 Méga salazienne	<p>Même parcours que la salazienne depuis le départ ,</p> <p>A bras marron vous continuer tout droite sur la route vers Hell-bourg puis arriver a l'intersection ilet a Vidot , piton des neiges tourner à droite. Direction terre plate cap anglais a la fin de la route vous arrivez sur une piste en terre et au bout de la piste un sentier a coté du réservoir d'eau.</p> <p>Prenez le sentier et continuer jusqu'à la foret terre plate et tourner a gauche au a l'intersection source Manouihl</p> <p>Tourner ensuite a droite direction cap anglais piton des neiges 700 md+ vous attends jusqu'à la fin de la monté cap anglais 2170 m altitude.</p> <p>Arriver au sommet tourner au gauche direction Bélouve, gîte de Bélouve.</p>





ATHLETIQUE CLUB DE SALAZIE

<p>Pk 27 Gîte Bélouve</p>	<p>Ravitaillement marathon : puis redescendre le ½ KVM de ON PISTE SALAZIE.</p> <p>3.5 km de descente , vous arriver a Bellevue descente allez tout droit direction Hell-Bourg.</p> <p>Puis traverser le village sens de la circulation et prendre le chemin en face les anciens thermes puis a la sortie des thermes tourner a droite direction ilet a vidot jusqu'au terminus de la route vers trou blanc pk 34</p> <p>Vous allez ensuite emprunter le même parcours que LA SALAZIENNE jusqu'à la ligne d'arrivée</p> <p>RAVITAILLEMNT TYPE . MARATHON EAU, COCA FRUITS SEC , GATEAU SUCRE/SALE</p> <p>BOISSON CHAUDE SALE TYPE SOUPE</p>
<p>PR10 au PR16 pk 27 au pk 33 (Méga)</p>	<p>*Prendre à droite direction trou blanc (piste béton et terre) au terminus à la dernière maison Pk 12 et pk 30 pour méga</p> <p>Prendre le sentier , en bas il y a une échelle et un passage à gué PRUDENCE PRENEZ VOTRE TEMPS.</p> <p>Direction grand sable (portion assez technique-rochers-ravines) au Pk 16 ou 33</p>
<p><u>PK 18 ou 39</u> <u>(mega)</u></p> <p><u>IMPORTANT !</u></p> <p>Barriere horaires : dernier passage à 14h00, soit 11h de course depuis départ pour la Méga et 7h pour la salazienne et mini.</p>	<p>Après le passage à gué de la rivière fleurs jaune</p> <ul style="list-style-type: none">- pour <u>la mini</u> continuer tout droit direction camp pierrot/ bélier grand ilet vous traversez une deuxième ravine (camp pierrot) suivre SENTRIER EN FACE DIRECTION BELIER puis a la piste en herbe a gauche direction bélier , a la fin de la montée prendre à droite dans le lotissement, et enfin à droite du lotissement sur une et sentier a votre gauche A LA SORTIE DU SENTIER prendre la route a gauche pour rejoindre l'arrivée il reste 2 km !!! <p>Pour la salazienne et le Méga prendre à gauche direction col des fourches.</p> <ul style="list-style-type: none">- Prendre le GRR1 Col de fourche. MONTER !- Montée de 4 km jusqu'au Bras des Merles col des fourches <p>RAVITAILLEMNT TYPE . MARATHON EAU, COCA FRUITS SEC , GATEAU SUCRE/SALE</p>





ATHLETIQUE CLUB DE SALAZIE

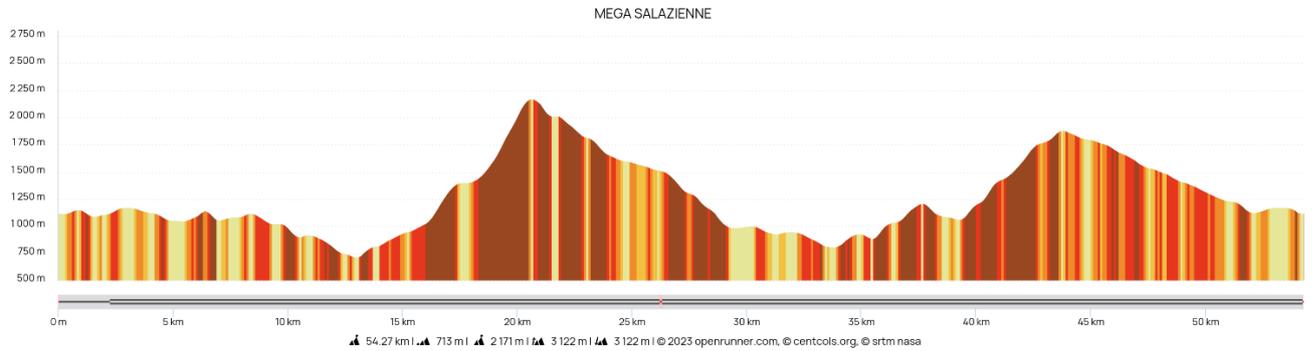
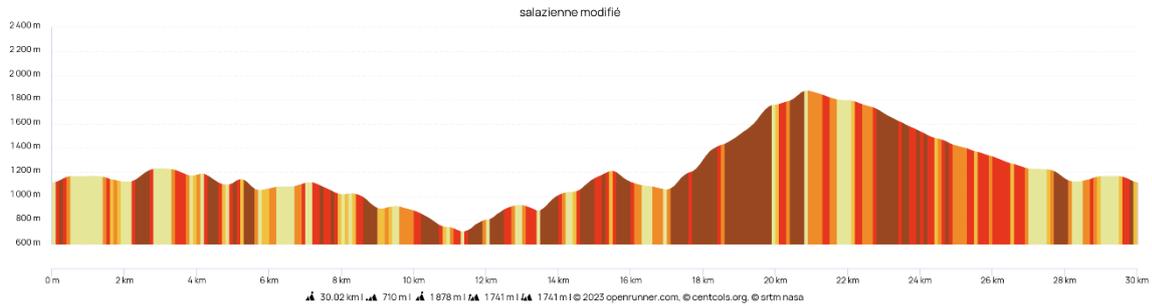
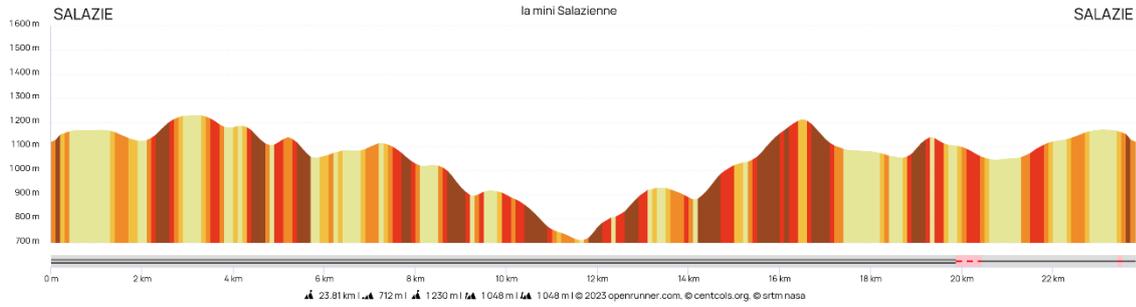
	<p>*à la fin de montée , continuer sur votre gauche sur un faux plat sur une centaine de mettre puis ça sera la dernière petite montée pour arriver à 1900m altitude. A l'aplomb col des fourches.</p> <p>A l'intersection prendre direction bélier ravitaillement dans 1km</p> <p>POINTAGE MANUEL ET INFORMATIQUE.</p>
Pk 23 et Pk 43 méga	<p>Prendre ensuite direction le bélier .</p> <p>A la fin du sentier , arriver dans le virage en dessous du sentier scout prendre a droite</p> <p>Ravitaillement ; marathon et soupe chaude et solide</p>
Pk 26 et Pk 46 méga	<p>A la sortie prendre à droite GRR1 (herbeux) qui débouche de nouveau sur la route , (dans l'herbe derrière la barrière ou se dresse un mur moellon)</p> <ul style="list-style-type: none">- Suivre cet itinéraire goudronné jusqu'au Bélier (rester dans l'herbe tant que c'est possible prévue à cet effet)- Prendre à droite à l'intersection route forestier/ rd52- Ensuite sur le plat dans le lotissement continuer tout droite puis à droite dans le virage ,sur une piste en terre sur 300m puis prendre à gauche un sentier avec une roche visible.- Pui vous êtes de nouveau sur la piste de camp pierrot, prendre à gauche a côté d'un élevage .
PK32 et PK 54 arrivée	<p>*Prendre a droite petit chemin en escalier 500 m avant d'arriver et suivre les balisages pour rejoindre la ligne d'arrivée au Case de Grand Ilet, vous y êtes de nouveau au cœur de ce haut lieu touristique « MA LA DIT MA LA FAIT ! » Vous êtes un Champion !!!</p> <p>Ravitaillement ; marathon et soupe chaude et solide + REPAS OFFERT</p>



ATHLETIQUE CLUB DE SALAZIE

CARACTERISTIQUES

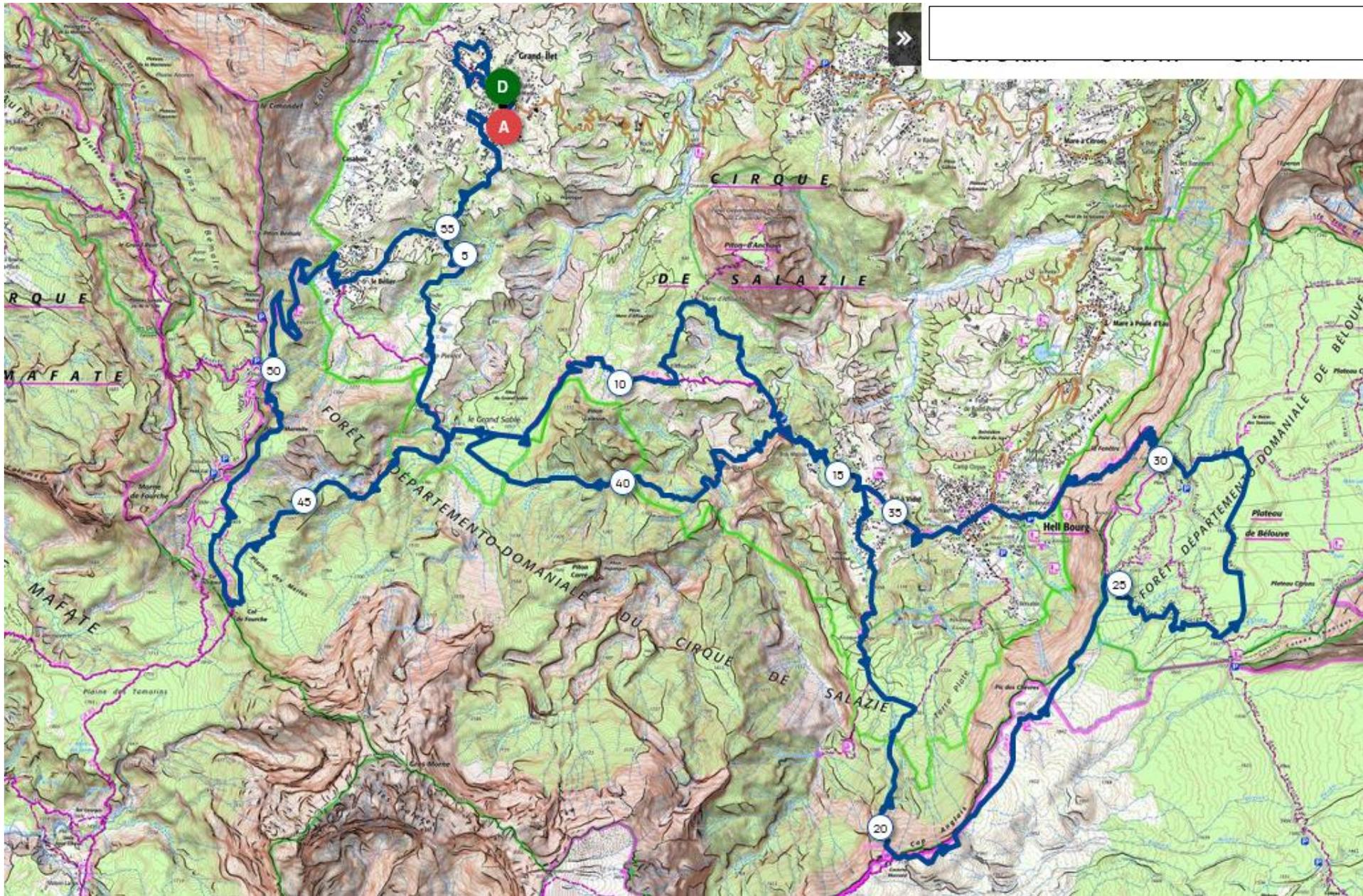
Profil de la course l'altitude en fonction du temps.



LA SALAZIENNE 32 KM 2000MD+



LA MÉGA SALAZIENNE 54 KM 3200MD+



LA SALAZIENNE LE REGLEMENT

Article 1

L'Athlétique Club de Salazie organise pour la 11^{ème} fois un trail de moyenne distance sous l'égide de la Ligue et en collaboration avec les différents services de la Municipalité le 18 mai 2023 sur les hauteurs de grand Ilet.

Article 2

Cette course de 32 km est ouverte aux femmes et aux hommes des catégories suivantes :

HOMMES	FEMMES
MASTERS 0-1-2-3-4 et plus	MASTERS 0-1-2-3-4 et plus
SENIORS (22 à 35 ans)	SENIORS
ESPOIRS (18 à 21 ans)	ESPOIRS

Article 3

La Salazienne est une épreuve longue de 32 kms pour un dénivelé positif de 2000mètres. La mini 23 km 1000md+ et la Méga 53 km pour 3300md+.

Elles empruntent principalement des GR1 et PR au cœur du cirque de Salazie. Elle est réservée aux personnes entraînées et en bonne condition physique et se déroule en une seule étape au rythme de chacun. Le temps maximal fixé par les organisateurs est de 10 heures pour salazienne toutes pauses comprises et 15 h pour la Méga Salazienne, sous réserve d'être passé aux différents postes de contrôle avant les heures de fermeture fixées par les officiels.

Article 4

Les concurrents devront pour participer à l'épreuve :

S'acquitter du montant d'inscription fixé à 40 euros pour salazienne 30€ la mini et 60€ la Méga :

payable en ligne sur site inscription www.sportpro.re , par chèque ou en espèces à l'ordre AC Salazie

- Justifier son statut (photocopie de la licence LRA pour les licenciés)
- Pour les non licenciés (fournir un certificat médical de moins d'un an attestant de leur aptitude à pratiquer à une course de montagne en compétition).



- se soumettre au règlement spécifique de la course.

Article 5

La clôture des inscriptions est fixée au 05 mai 2023, sur le site internet sporpro.re Le nombre de compétiteurs est limité à 1000 pour les 3 courses.

La remise des dossards se fera la semaine précédent la compétition, le lieu sera donné en temps voulu.

Article 6

- le pointage débutera à 2 h pour une clôture à 2h50. Pour la Méga Salazienne
 - départ à 3 h00 a grand ilet terrain noir.
- le pointage débutera à 5h pour une clôture à 6h50. Pour la mini et la Salazienne
 - le départ de la course est fixé à 7h près Du case de Grand Ilet. Terrain noir.

Article 7 / Assurances :

a) Responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de :.....MAIF.....voir attestation en pièce jointe.....

b) Individuel

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur statut.

Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement. Pour être valable, l'attestation doit comporter la clause suivante : (trail en nature le 26 mai 2022).

Article 8 / Ravitaillement :

- un ravitaillement marathon (eau-coca-banane-sel-biscuits) est prévu au :

Pk 5	Pk 10	Pk 15	Pk 25	Pk 32 Pour méga	Arrivée	Pk 53 Méga Pk 32 salazienne Pk 23 mini
------	-------	-------	-------	--------------------	---------	--



Article 9

Matériel Obligatoire :

- a) obligatoire : 1 téléphone mobile (allumé sur l'ensemble de la course)
- b) 1 pièce d'identité ou copie
- c) **1 gobelet personnel pour se ravitailler sur les lieux prévus**
- d) **Une veste de pluie**
- e) **1 sac à dos comportant** minimum 1 réserve d'eau , 1 sifflet, 1 couverture suivie, 1 réserve nourriture (type bar céréale, gels, gâteau)etc.

Préconisé un vêtement chaud type polaire ou un vêtement de rechange.

Interdit : les bâtons en générales

Un contrôle du matériel peut être réalisé par l'organisation au départ et tout au long du parcours.

Sur les parties routes, les concurrents doivent courir à droite de la chaussée et avoir de façon visible leur **dossard** à l'avant du buste pour les contrôles inopinés.

Article 10 / Motifs de mise hors course :

- Non-respect du règlement
- Attitude irrespectueuse vis-à-vis des autres concurrents et des officiels
- Dégradation du site de la course
- Dossard non visible
- Se faire aider par un tiers
- Non-respect du code de la route
- Non port du matériel OBLIGATOIRE (au départ, pendant et à l'arrivée)

Article 11

En cas d'abandon ou de mise hors course, le compétiteur doit remettre son dossard à un poste de contrôle .Pour être classé et bénéficier des autres prestations, il est indispensable de donner son dossard à l'arrivée.

Article 12

Aucun remboursement ne sera effectué après la date du 16 avril 2023 .

Article 13 / Le classement aura trois aspects :

1. un classement scratch (les trois premiers femmes et hommes)
 2. un classement par catégorie
 3. Des récompenses seront tirées au sort entre les arrivants classés Article 14
- la remise des prix aura lieu lors du déjeuner et au fur à mesure des arrivants
 - Toute réclamation devra être faite au Directeur de course au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent. (Par écrit)

Article 15 / Assistance médicale

Une équipe médicale multidisciplinaire mise en place par le comité d'organisation sera présente pendant toute la durée de l'épreuve.

Elle avisera le Directeur de course de l'inaptitude du concurrent à poursuivre la course.

La décision finale appartiendra au Directeur de course.

Article 16 / Assistance personnelle

Les concurrents ne pourront bénéficier d'une assistance personnelle qu'aux postes de contrôles.

Article 17 / Modification du parcours

- l'organisation se réserve à tout moment le droit de modifier le parcours sans préavis en cas de (piste impraticable –éboulis- sentier fermé)

Article 18 / Annulation de la course

-En cas de force majeure 72 h avant la course (intempéries persistantes-interdiction administrative-ou tout évènement imprévisible)

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés



Article 19 / Couverture audio visuelle

- Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Article 20 / Jury de l'épreuve

- Il se compose du Président de AC Salazie
- Du directeur de course
- Du commissaire des bénévoles (aux postes de contrôles)
- D'un représentant du parc National
- Du représentant de la course hors stade.